

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19  
Nombre de Conseillers Présents : 10  
Nombre de Procurations : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 17  
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 67

VOTES : 17      Contre : 0      Pour : 17  
Date de convocation : 20 juin 2024

### **DÉLIBÉRATION N°5.4** **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES PORTS MARITIMES ET FLUVIAUX DES PORTS DE LOIRE-ATLANTIQUE – BILAN D'EXÉCUTION DES DÉLÉGATIONS POUR L'ANNEE 2023**

### **SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 27 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, à dix heures, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, sous la présidence de Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN GOETHEM, Isabelle LEMONNIER, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBIN, délégués titulaires, Stéphane ERRIEN, Didier MARION, délégués suppléants.

**ÉTAIENT ABSENTS** : Jean-Rémy VILLAGEOIS, Eloïse BOURREAU GOBIN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN GOETHEM, Jean-Luc SECHET, pouvoir à Laurent DUBOST, Séverine MARCHAND, pouvoir à Isabelle LEMONNIER, Claude CAUDAL, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Michèle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON, pouvoir à Christine LE RIBOTER, Adrien RYO, suppléé par Stéphane ERRIEN, Didier CADRO, suppléé par Didier MARION

Secrétaire de séance : Laurent DUBOST



L'objet du présent rapport est de présenter, pour l'exercice 2023, les rapports des concessionnaires assurant la gestion de 4 ports maritimes et des 4 ports fluviaux, pour lesquels les Ports de Loire-Atlantique ont la compétence portuaire. Une synthèse est également présentée pour les 3 ports gérés en régie par les Ports de Loire-Atlantique (La Pointe de Saint Gildas à Préfailles, les ports de la Gravette et du Cormier à la Plaine sur Mer et Comberge à Saint Michel Chef-Chef).

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et de l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le rapport relatif à l'exécution des délégations de service public des ports maritimes et fluviaux est présenté annuellement à l'assemblée délibérante. Il comporte

- Une présentation des contrats de délégation de service public, un compte-rendu de l'activité des ports, afin de permettre d'apprécier les conditions d'exécution du service public.
- Le compte-rendu financier et technique de l'activité des ports concédés.

En application de l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales, les rapports des délégataires ont été examinés par la commission consultative des services public locaux le 27 juin 2024.

## I - PRÉSENTATION DES CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

---

### 1.1 – LES PORTS MARITIMES

Trois contrats de délégation de service public ont permis d'assurer la gestion des ports de la Turballe, le Croisic Piriac et Pornic, en 2023.

Les ports de la **TURBALLE** et du **CROISIC** sont gérés, par une unique délégation de service public, par la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale, Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (SAEML LAPP) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2032 et dont la plaisance pour les 2 ports est subdéléguée à Loire-Atlantique Nautisme.

Le port de **PIRIAC** est géré par Loire-Atlantique Nautisme. La concession pêche est accordée depuis le 27 octobre 1980 pour 50 ans. La concession plaisance est accordée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1982 jusqu'au 31 décembre 2031.

Les ports de la Noëveillard, du Vieux port et avant-port à **PORNIC** sont gérés par Loire-Atlantique Nautisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2031.

### 1.2 – LES PORTS FLUVIAUX

Quatre contrats de délégations de service public ont permis d'assurer la gestion des ports de l'Erdre à Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain.

Le port de **NANTES ERDRE** est en gestion auprès de Nantes Métropole depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1995 jusqu'au 31 décembre 2025. La Gestion est sous concédée à Nantes Métropole Gestion Services (NMGS) jusqu'au 31 décembre 2025.

Les ports de **SUCÉ-SUR-ERDRE** et de **NORT-SUR-ERDRE** sont gérés respectivement par les communes de Sucé-sur-Erdre de Nort-sur-Erdre (dont certaines missions sont assurées par Bretagne Fluviale au travers d'un marché de prestations de services) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1995 jusqu'au 31 décembre 2025.

Le port de **BLAIN** est en gestion auprès de Loire-Atlantique Nautisme, jusqu'au 31 décembre 2025.

## II - DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES PORTS MARITIMES

---

### 2.1- ACTIVITÉ PÊCHE

La SEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (LAPP) a obtenu la délégation de service public pour la gestion des ports de la Turballe et du Croisic depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle gère la partie pêche et subdélègue la partie plaisance à Loire-Atlantique Nautisme.

La SEM a connu une situation particulière en 2023 avec l'absence de direction durant une période conséquente, expliquant qu'elle n'a pas pu développer des actions concrètes liées aux objectifs fixés dans le contrat, palliant prioritairement l'urgence.

#### Faits marquants de l'année

- L'obtention de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des ports de la Turballe et du Croisic, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- PAI (Plan d'Accompagnement Individuel Brexit) entraînant la destruction de 5 bateaux à la Turballe et 1 au Croisic
- L'absence de direction
- La construction de l'avant-port à la Turballe
- Une opération Port Mort en mars 2023 (grève des bateaux relatif à la hausse des carburants)
- Chômage technique pour le personnel du 30 mars au 4 avril

## Bilan de l'activité pêche

Les résultats de vente enregistrés par les deux criées se présentent comme, ci-dessous, pour l'année 2023 :

	La Turballe			Le Croisic			Total		
	2022	2023	%	2022	2023	%	2022	2023	%
Tonnage (T)	5 819	4 977	-14,47%	1 732	1 685	-2,71%	7 551	6 662	-11,77%
Valeur KA (€)	23 188	16 271	-29,83%	13 773	13 052	-5,23%	36 961	29 323	-20,67%
Prix Moyen (/Kg)	3,98	3,27	-17,96%	7,95	7,75	-2,59%	4,89	4,40	-10,08%

La baisse des apports sur la criée de la Turballe s'explique par la diminution des quotas, par la fermeture réglementaire du Chinchard et par la destruction des 5 bateaux de la Turballe (PAI : Plan d'Accompagnement Individuel Brexit). Quant à la criée du Croisic, les résultats sont plutôt stables.

- *Typologies des acheteurs*

	La Turballe								
	2022			2023			%		
	Nombre	T	K€	Nombre	T	K€	Nombre	T	K€
Usines	4	531	1 019	3	1 335	1 151	-25%	151%	13%
Mareyeurs	36	4 340	17 832	35	2 885	11 441	-3%	-34%	-36%
Poissonniers	73	892	4 350	80	729	3 686	10%	-18%	-15%
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>5 763</b>	<b>23 201</b>	<b>118</b>	<b>4 949</b>	<b>16 278</b>	<b>4%</b>	<b>-14%</b>	<b>-30%</b>

	Le Croisic								
	2022			2023			%		
	Nombre	T	K€	Nombre	T	K€	Nombre	T	K€
Usines	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mareyeurs	36	761	4 577	36	669	4 079	0%	-12%	-11%
Poissonniers	67	936	8 989	72	1 003	9 093	7%	7%	1%
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>1 697</b>	<b>13 566</b>	<b>108</b>	<b>1 672</b>	<b>13 172</b>	<b>5%</b>	<b>-1%</b>	<b>-3%</b>

<b>TOTAL LT + LC</b>	<b>216</b>	<b>7 460</b>	<b>36 767</b>	<b>226</b>	<b>6 621</b>	<b>29 450</b>	<b>5%</b>	<b>-11%</b>	<b>-20%</b>
----------------------	------------	--------------	---------------	------------	--------------	---------------	-----------	-------------	-------------

L'augmentation du volume d'achat de sardines a entraîné la hausse du tonnage pour les usines. Les mareyeurs ont, quant à eux, manqué de thon Germon et connu une baisse de volume global. On note également une baisse des volumes en achat sous criées pour les poissonniers.

- *Les espèces les plus commercialisées*

La criée de la Turballe a connu une très bonne campagne pour les sardines avec une hausse de 343% du tonnage passant de 298 370 tonnes en 2022 à 1 321 637 tonnes en 2023 entraînant une hausse en valeur de 351 % à 1 069 819 €. En revanche les campagnes de seiche commune, thon Germon, merlu et calmars sont en nette baisse, entre -26 % (seiche) et -68% (thon Germon). Globalement on note une baisse de 10 % du tonnage et de 38 % en valeur.

Quant à la criée du Croisic, les campagnes d'araignées et merlu ont connu une hausse de leur tonnage, ce qui n'a pas empêché une baisse de la valeur pour l'araignée compte-tenu d'un prix moyen en légère baisse (-2%).

Les tonnages pour les langoustines, seiches et poulpes sont tous en baisse ainsi qu'en valeur malgré un prix moyen en augmentation de 5% pour le poulpe.

- *Achats à distance*

La baisse générale du tonnage en 2023 a entraîné en conséquence la baisse des achats à distance

	La Turballe			Le Croisic			Total		
	2022	2023	%	2022	2023	%	2022	2023	%
Tonnage (T)	2 495	1 752	-30%	1 116	1 022	-8%	3 611	2 774	-23%
Valeur (K€)	10 729	7 446	-31%	6 459	6 969	8%	17 188	14 415	-16%

### Bilan des autres activités

- L'aire de carénage du port de la Turballe

	ÉLÉVATEUR 40 T			ÉLÉVATEUR 450 T		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Nbe de BATEAUX	525	576	10%	116	124	7%
NBE DE MANŒUVRES	1 010	1 125	11%	241	259	7%
CA (en €)	140 588 €	230 321 €	64%	141 831 €	191 600 €	35%

Si le nombre de bateaux et celui des manœuvres restent plutôt stables sur les deux élévateurs, la hausse du chiffre d'affaires s'explique par le changement de politique tarifaire (le stationnement compris dans le forfait est passé de 4 à 1 jour, avec ensuite l'application d'un abattement en fonction du nombre de jours stationnés sur terreplein). L'élévateur 40 T est à l'arrêt depuis octobre 2023.

Quant à l'aire de carénage du Croisic, il n'est plus en fonctionnement au regard de l'obsolescence de l'équipement.

### Bilan de l'activité passagers

Elle est réalisée par la Société Navix sur les deux ports

	LA TURBALLE			LE CROISIC			TOTAL		
	2022	2023	%	2022	2023	%	2022	2023	%
Nbe de visiteurs	36 989	33 167	-10%	7 420	6176	-20%	44 409	39 343	-11%
CA	26 081 €	29 002 €	11%	5 808 €	5 728 €	-1%	31 889 €	34 730 €	9%
Redevance AOT	3 497 €	6 070 €	74%	2 074 €	2 074 €	0	5 571 €	8 144 €	46%

Le chiffre d'affaires correspond à la taxe de 5% récupérée par la SEM sur la vente de chaque billet auquel on ajoute la redevance pour le stationnement du bateau sur le ponton à passagers.

### Bilan de l'activité de base de maintenance du parc éolien en mer

La collaboration se passe très bien avec des échanges réguliers avec les agents de maintenance et de la zone technique de la SEM LAPP.

### Gestion et exploitation

- *Effectifs*

La SEM est composée de 28 salariés à temps plein dont :

- 1 est en mise à disposition,
- 17 exercent à la Turballe,
- 7 exercent au Croisic,
- 4 exercent sur les 2 ports.

Elle a, par ailleurs, eu recours à des saisonniers, à raison de 5 agents à la Turballe, 3 agents au Croisic et 1 agent polyvalent sur les 2 ports, tous en CDD à temps plein.

- *Services*

Les pêcheurs disposent de multiples services, que la SEM dans le contexte complexe vécu, a cherché à maintenir.

- *Environnement*

	LA TURBALLE			LE CROISIC			TOTAL		
ÉLECTRICITÉ	2022	2023	%	2022	2023	%	2022	2023	%
hw	2 236 104	2 416 111	8%	843 297	812 914	-4%	3 079 401	3 229 025	5%
CA	205 805 €	471 850 €	129%	87 380 €	83 215 €	-5%	293 185 €	555 065 €	89%
<b>EAU</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>%</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>%</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>%</b>
m3	43 301	33 823	-22%	7 368	7 154	-3%	50 669	40 977	-19%
CA	64 607 €	60 548 €	-6%	16 232 €	13 674 €	-16%	80 839 €	74 222 €	-8%

Les couts de consommation sur les deux ports sont globalement en baisse. La hausse en KW à la Turballe est due à la très bonne campagne de sardines qui a nécessité que les chambres froides tournent 24h/24. Des réflexions seront engagées en 2024 concernant la mise en place de la certification ports propres avec une priorisation sur le sujet de déchets.

- *Travaux / Investissements réalisés*

Les charges d'entretien et de réparation sont en baisse de 6 %, passant de 394 559,36 € en 2022 à 372 627,40 € en 2023

### Bilan financier

- *Comptes de résultats*

	PRODUITS			CHARGES		
	2022	2023	%	2022	2023	%
PECH LT	3 366 809,13 €	2 892 749,77 €	-14%	3 456 388,22 €	3 234 341,81 €	-6%
PECH LC	1 638 326,43 €	1 811 562,28 €	11%	1 653 442,46 €	1 537 232,72 €	-7%
PLAI LT	287 588,22 €	71 296,48 €	-75%	416 294,41 €	111 604,98 €	-73%
PLAI LC	1 136 191,91 €	52 999,03 €	-95%	702 802,49 €	82 422,85 €	-88%
ZT LT	282 145,79 €	540 503,41 €	92%	299 685,47 €	353 451,66 €	18%
<b>TOTAL</b>	<b>6 711 061,48 €</b>	<b>5 369 110,97 €</b>	<b>-20%</b>	<b>6 528 613,05 €</b>	<b>5 319 054,02 €</b>	<b>-19%</b>

	2022	2023	%
PRODUITS	6711061,48	5369110,97	-20%
CHARGES	6528613,05	5319045,03	-19%
RESULTAT EXERCICE	182448,43	50065,94	-73%

Produits :

- Une diminution de la vente de produits entrainant moins de vente de glace et une perte de taxes,
- L'exploitation de la plaisance qui relève en 2023 de Loire-Atlantique Nautisme.

Charges :

- Une forte hausse des couts de l'énergie et de la sous-traitance,
- Une baisse des achats de marchandises (- 70 % d'achats de palettes et caisses),
- Forte hausse des couts de traitement des déchets,
- Baisse de 51 % par rapport à la partie plaisance.

## 2.2- ACTIVITÉ PLAISANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, Loire-Atlantique Nautisme gère la plaisance pour l'ensemble des ports en délégation de service public : la Turballe et le Croisic, Piriac, Pornic,

On retrouve un fonctionnement et des engagements similaires sur ces 4 ports.

- **Effectifs**

Loire-Atlantique Nautisme a mis en place une nouvelle organisation par secteur dans une logique de mutualisation des équipes (exemple de mutualisation entre Piriac et la Turballe) beaucoup plus pertinente. Elle permet au responsable de chaque site de disposer d'une vision globale et d'adapter les compétences en fonction des besoins de chaque port. La répartition du nombre d'ETP par port s'opère en regardant l'activité, en prenant en compte certains critères selon les besoins en termes de manutentions, de dragage (par exemple, 3ETP nécessaires pour la drague de Pornic).

- **Gestion et exploitation**

Loire-Atlantique Nautisme attache une attention toute particulière sur les sujets environnemental et social, aussi ils sont impliqués dans :

- La certification ports propres
- Une démarche RSE
- Un bilan carbone

- **Compte de résultats annuels des exploitations**

L'ensemble des charges, ci-dessous, sont réparties selon un pourcentage au prorata des CA inhérent à chaque port :

Les frais de personnel	Personnel directement affecté à l'exploitation (CDI / CDD / intérim / saisonnier)
Les fonctions supports également appelé frais de structure.	Missions du personnel CCI pour le compte de LAN, comprenant <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à disposition</li> <li>- Les honoraires de back office</li> </ul>
La refacturation SAS	Dépenses passées sur la SAS (honoraires avocats, audits, études, communication globale, frais DSP, formations, cotisations...)

### Bilan sur les 4 ports

	PIRIAC			PORNIC			LA TURBALLE	LE CROISIC
	2022	2023	%	2022	2023	%		
<b>COMPTES</b>								
CHARGES	2 651 687 €	1 924 048 €	-27%	2 602 964 €	2 692 002 €	3%	691 485 €	419 633 €
<b>EFFECTIFS</b>								
Personnel	7 CDI TP 5 CDD TP	7 CDI TP 4 CDD TP		11 CDI TP 4 CDD TP	11 CDI TP 6 CDD TP		2 CDI TP 6 CDD TP	3 CDI TP 2 CDD TP
Coût	436 551 €	416 197 €	-5%	828 786 €	839 624 €	1%	259 679	208 693
% masse salariale (charges)	16%	22%	31%	32%	31%	-2%	38%	50%
<b>REPARTITION au % du CA</b>								
MAD	102 591 €	101 514 €	-1%	150 065	159 855	7%	49 720 €	32 963 €
Honoraires	27 190 €	22 908 €	-16%	39 656	34 152	-14%	9 246 €	5 309 €
Refacturation	41 379 €	39 593 €	-4%	60 527	59 364	-2%	19 210 €	10 931 €
% de répartition	28,6%	23,34%	-18,39%	42%	34,72%	-17%	11,33	6,44

### PORTS DE LA TURBALLE ET DU CROISIC

#### Faits marquants de l'année

- Prise d'effet du contrat de sous concession plaisance pour les 2 ports
- Mise en place des outils et process de Loire-Atlantique Nautisme
- Démarrage de travaux et améliorations des infrastructures,

- Ouverture de l'avant-port à la Turballe le 7 juillet 2023

## Bilan des activités

La prise d'effet de la sous concession ne permet pas d'envisager une comparaison avec l'année 2022.

*Suivi de la fréquentation / abonnements*

	LA TURBALLE	LE CROISIC
<b>Contrats annuels</b>	400	419
<b>Contrats saisonniers (&gt; 7 jours)</b>		
<i>Nbe de clients</i>	646	237
<i>durée moyenne</i>	30	22
<i>CA [en K€]</i>	147	63
<b>Escales (&lt; 7 jours)</b>		
<i>Nbe de clients</i>	4292	527
<i>Nbe de nuitées</i>	5931	1106
<i>CA [en K€]</i>	130	15

Les ports de la Turballe et du Croisic disposent respectivement de 400 places sur catways et 419 places.

En 2023, l'ensemble des emplacements annuels sur les 2 ports ont été commercialisés. On note que l'âge moyen est de 68,5 ans au Croisic et de 68 ans à la Turballe. La flotte est composée à 72 % de bateaux à moteurs au Croisic contre 59 % à la Turballe.

Le port de la Turballe est très attractif du fait qu'il s'agisse d'un port à flot contrairement à celui du Croisic. Des complémentarités peuvent s'opérer entre certains ports (exemple entre Piriac et la Turballe).

Les listes d'attente restent conséquentes, avec 499 bateaux inscrits à la Turballe et 261 au Croisic. LAN a créé une liste d'attente interne à la Turballe. La baisse du tarif d'inscription et l'ouverture de l'avant-port fera descendre ce nombre d'inscrits en 2024. Au Croisic, la liste est ouverte sur plusieurs sites.

## Bilan des autres activités

- *Aire de grutage – manutention*

Seul le port de la Turballe dispose d'un système de manutention (116 grutages réalisés, 21 mises à l'eau et 24 mises sur remorques).

Pour le Croisic, les opérations de manutention et de carénage se font via la location d'une grue mobile (41 sorties d'eau en forfait, 8 grutages).

- *Cale de mise à l'eau*

Les 2 ports disposent d'une cale de mise à l'eau. Au Croisic, elle est désormais libre d'accès à la suite de trop nombreux actes de vandalisme sur le dispositif de contrôle. Quant à la Turballe, elle a été ouverte en juillet en même temps que l'avant-port et est très attractive.

## Gestion et exploitation

- *Services*

Une majorité de services mis à disposition des plaisanciers sur les 2 ports sont gratuits. De nouveaux services ont été mis en place :

La Turballe / le Croisic

- Le passeport escales et le passeport 44 permettant d'offrir aux plaisanciers des nuitées gratuites dans d'autres ports
- La mise en service d'une application pour la gestion des contrats et liste d'attente, information en temps réel, accès simplifié aux infrastructures, améliorant l'expérience de l'utilisateur
- Poursuite et développement de partenariats avec des professionnels permettant à des néophytes de découvrir la plaisance ou les activités nautiques

- Harmonisation de certains services : maintenance, sécurité, gestion des espaces portuaires, pour offrir une meilleure cohérence et une qualité de services uniforme aux usagers
- La désignation d'un responsable de site pour développer le partenariat et la synergie entre les ports

#### La Turballe

- Des services additionnels : chariots d'armement, services de gardiennage en saison, accessibilité des douches et sanitaires 24/24 pour améliorer l'accueil des escalants
- Installation de caméras de surveillance
- Offre de mise à sec estivale

Loire-Atlantique Nautisme accorde une importance à la relation usagers, avec un espace de dialogue en capitainerie, des campagnes d'informations régulières et ciblées et de nombreuses rencontres avec les associations, plaisanciers, professionnels. Tous ces moments ont également permis à l'ensemble des usagers de connaître la nouvelle organisation sur les 2 ports.

- *Environnement*

Loire-Atlantique Nautisme a été refacturé par la SEM LAPP conformément au cahier des charges. LAN ne dispose pas du détail concernant la consommation d'électricité. Le volume conséquent d'eau utilisé à la Turballe s'explique par l'intervention des entreprises pour les travaux de l'avant-port.

	EAU		Electricité	
	M3	Coût	kwh	Coût
<b>LA TURBALLE</b>	1889	1 970 €		18 511 €
<b>LE CROISIC</b>	127	776 €		5 355 €

#### Certification ports propres

La mise en place de la démarche doit être concertée entre les deux parties en 2024. Elle ne peut pas dissocier pêche et plaisance. La question du traitement des déchets est prioritaire.

- *Travaux*

Loire-Atlantique Nautisme a investi à hauteur de :

- 310 870 € pour le port du Croisic
- 209 236 € pour le port de la Turballe

Ces investissements tiennent compte de la reprise de la valeur nette comptable liée à l'ancien contrat.

Loire-Atlantique Nautisme provisionne 15 K€ sur chacun des deux ports pour les gros entretien et réparation.

#### Bilan financier

	LA TURBALLE	LE CROISIC
<b>Total des produits d'exploitation</b>	761 730 €	432 682 €
<b>Total des charges d'exploitation</b>	691 485 €	419 333 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>70 245 €</b>	<b>13 349 €</b>

**La Turballe** : les contrats saisonniers et escales sont plus conséquents que prévus. Les dépenses ont été moindres du fait d'avoir moins externalisés l'entretien, ce qui se traduit toutefois par une hausse des frais de personnel, car il a fallu renforcer l'équipe.

**Le Croisic** : les recettes dépassent légèrement les charges du fait d'avoir procédé à certaines économies sur la plupart des charges. Les amortissements sont également plus bas en raison du décalage de certains investissements.

La reprise de la sous concession plaisance sur les 2 ports a nécessité une adaptation aux nouvelles méthodes de LAN, un ajustement des budgets aux conditions réelles d'exploitation en raison du mauvais état constaté sur les 2 ports, avec un rattrapage conséquent à réaliser entraînant des charges imprévues.



## PORT DE PIRIAC SUR MER

### Faits marquants de l'année

- Dragage : finalisation de la phase 2 (centrée sur le traitement des sédiments pollués, garantissant la sécurité et la propreté environnementale du port). Démarrage de la nouvelle phase de dragage pour maintenir la navigabilité et la qualité d'accueil du port.
- Seuil Escamotable : lancement du projet de modernisation, automatisation du seuil escamotable du port pour améliorer la fiabilité et l'efficacité du système.
- Mutualisation avec le Port de la Turballe : les équipes de Piriac et de la Turballe ont été mutualisées. Loire-Atlantique Nautisme travaille par secteur permettant d'optimiser les processus administratifs et techniques.
- L'Aire de Carénage : finalisation de l'étude liée au projet de renouvellement de la Station de Traitement dont le marché a été déclaré infructueux au regard du coût exponentiel des travaux.
- Solitaire du Figaro : l'accueil de cet évènement a montré le statut du port comme destination pour la voile compétitive.

### Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port de Piriac-sur-Mer compte 820 emplacements, dont les places ne sont pas dédiées à un usage spécifique (annuel, saisonnier ou escales).

	2022	2023	%	CA 2022 (K€)	CA 2023 K€)	%
Annuels	681	688	1%	1140	1200	5%
Saisonniers	360	340	-6%	103	103	0%
Escales	2226	2077	-7%	146	143	-2%
Liste d'attente	441	485	10%			

Les écarts sont principalement liés à l'opération de dragage du port. Cette baisse n'a en revanche pas eu d'impact financier conséquent compte-tenu de l'augmentation tarifaire pratiquée.

### Bilan des autres activités

<b>Aire de grutage</b>			
<b>Nbe de manutentions</b>	1266	1242	-2%
<b>Cale de mise à l'eau</b>			
<b>Nbe de passages (aller/retour)</b>		2069	
<b>CA (en K€)</b>	5,7	8,4	47%

- *Aire de grutage*

Loire-Atlantique Nautisme dispose d'un contrat avec 3 les chantiers nautiques de Piriac en charge de réaliser les manutentions. Le port gère la potence. La refacturation s'effectue sur la base d'un forfait fixe, permettant d'équilibrer le coût de maintenance et d'entretien de la potence. Depuis environ 4 ans, l'activité est relativement stable.

- *Cale de mise à l'eau*

Depuis la mise en place du nouveau contrôle d'accès en 2023, Loire-Atlantique Nautisme est en mesure de comptabiliser le nombre de passages, leur permettant une meilleure connaissance de la fréquentation de la cale de mise à l'eau. Elle a été très utilisée en 2023, principalement en raison de la fermeture de celle du port de la Turballe. La tendance devrait s'inverser en 2024, du fait que la cale du port de la Turballe est très attractive, davantage que celle de Piriac.

## Gestion et exploitation

- Services

Loire-Atlantique Nautisme a déployé de nouveaux services en 2023, dans une logique d'amélioration continue de qualité et de sécurité.

Passcales : il permet aux usagers, moyennant un abonnement, de disposer de nuitées gratuites dans l'ensemble du réseau des ports adhérents à ce dispositif. Il a été étendu à tous les usagers, facilitant l'accès et l'utilisation des services portuaires.

Cale de Mise à l'Eau : son accès a été rendu disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour tous les usagers, améliorant considérablement l'accessibilité et la flexibilité.

Révision de Tous les Accès du Port : l'ensemble des accès ont été révisés et améliorés pour améliorer la sécurité et la convivialité, garantissant une expérience utilisateur optimale pour tous les usagers.

Les enquêtes de satisfaction menées régulièrement permettent de mesurer la qualité du service rendu et le niveau de satisfaction globale ainsi qu'identifier les domaines d'amélioration.

Loire-Atlantique Nautisme est dans une relation quotidienne et régulière avec les plaisanciers. Les retours sont positifs principalement sur l'accueil, la propreté, la disponibilité des services et l'engagement du personnel. Ces échanges formels et la mise à disposition d'un livre d'or permettent de recueillir des suggestions, des commentaires constructifs pour améliorer le service offert.

L'attractivité du port se constate aussi par une liste d'attente toujours conséquente, 485 inscrits en 2023 contre 441 en 2022.

- Environnement

La gestion des fluides est l'un des sujets majeurs

EAU		Electricité	
M3	Coût	hwh	Coût
925	3868		72 129 €
861	-931		84 151 €
-7%	-124%	0	17%

### Consommation en eau

La baisse s'explique en partie par l'arrêt d'interdiction de l'usage de l'eau durant la saison. Par ailleurs, Loire-Atlantique Nautisme a fait l'objet d'une régularisation de 4 000 € de SEPIG sur les années antérieures.

Les plaisanciers continuent d'être sensibilisés par les agents. Loire-Atlantique Nautisme poursuit la mise en place de dispositifs d'une part, pour réduire l'utilisation de l'eau douce (récupérateurs d'eau de pluie) ainsi que pour agir plus rapidement en cas de fuites constatées.

### Consommation d'électricité

Loire-Atlantique Nautisme a changé de fournisseurs et adhère désormais au SYDELA. Une diminution devrait donc être constatée en 2024.

### Certification ports propres

Le plan d'actions décline des actions concrètes de correction à apporter par le délégataire sur des sujets tels que les déchets, la réduction des consommations de fluides, la station à carburant, l'aire de carénage, les sanitaires, le matériel de dépollution, la communication. Cette démarche est progressive. Le plan d'actions doit être mis à jour annuellement, tout comme le bilan annuel. Ce dernier reprend l'ensemble des actions mises en œuvre au cours de chaque année mais également les suivis (eau, électricité, déchets, résolution d'anomalies, analyses environnementales...) et qui doit être présenté à l'auditeur qui juge de la continuité de l'action, la pertinence et

l'efficacité de la nouvelle action. Tous ces éléments seront également annexés à l'autorité concédante suivre l'évolution de la démarche.

Au cours de l'année 2022, le port de Piriac a finalisé le diagnostic préalable à la démarche et a pu mettre en avant la nécessité de mise aux normes du traitement des eaux de l'aire de carénage. Un audit sera réalisé en 2024 pour l'obtention de la certification.

- Travaux

Loire-Atlantique Nautisme a investi à hauteur de 45 705 € en 2023. L'essentiel de ces investissements sont liés aux nouveaux accès et aux études pour le traitement des eaux de l'aire de carénage.

Les investissements à venir seront de 2 ordres :

- Le maintien en l'état de l'existant avec des renouvellements d'équipements à envisager
- L'accompagnement à la transition écologique au regard du plan d'actions de la certification ports propres

### Bilan financier

	2022	2023	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	2 739 467 €	2 041 830 €	-25%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	2 651 687 €	1 924 048 €	-27%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>87 780 €</b>	<b>117 782 €</b>	<b>34%</b>

Produits :

- Baisse de la marge sur la station carburant car plus d'entretien – marge 5% vs 10% en 2022
- Augmentation du chiffre d'affaires des contrats annuels (augmentation tarifaire)
- Quasi-stabilité des autres prestations

Charges :

- Les charges sont maîtrisées et plutôt stables par rapport à 2022
- Augmentation des dépenses sur le seuil escamotable (52K€)
- Baisse de la masse salariale du fait de la mutualisation des équipes avec La Turballe (-5%)
- Baisse importante (-70K€) des provisions dragage grâce à des économies sur le réalisé (volume dragué et mouvement des pontons).
- Perte exceptionnelle sur les subventions attribuées à la capitainerie de Piriac (6K€)

Globalement le port de Piriac est en bon état et génère une satisfaction des plaisanciers. Pour garantir cette continuité, le délégataire propose une gestion financière qui doit rester prudente, en poursuivant et créant des provisions, en réduisant les consommations des fluides, et le recourt à des prestataires externes mais aussi dans une logique de réduction de l'empreinte carbone du port.

### PORTS DE LA NOËVEILLARD, AVANT-PORT ET VIEUX PORT À PORNIC

#### Faits marquants de l'année

- Mise à jour des règlements du port
- Démarche ports propres
- Lancement de l'application pass cales
- Poursuite des travaux lourds (travel, pieux, ponton, rénovation station à carburant)
- Renouvellement de l'autorisation administrative de dragage pour 10 ans

## Bilan des activités

### Suivi de la fréquentation / abonnements

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le



ID : 044-200091007-20240627-2024\_6\_5\_4-DE

	Annuels	CA (en K€)	Saisonniers	CA (en K€)	Escapes	CA (en K€)
2022	1106	1648	461	171	3899	96
2023	1048	1680	597	251	4010	107
Variation	-5%	2%	30%	47%	3%	11%

Le nombre de contrats annuels a baissé en raison d'un taux de remplissage moindre sur la Ria (port d'échouage avec une population vieillissante moins adepte à l'utilisation des annexes). La meilleure optimisation du plan a permis de compenser cette perte des contrats annuels par les contrats mensuels. Le port de la Noeveillard reste très attractif avec une liste d'attente qui compte 389 inscrits (123 nouvelles demandes enregistrées pour le port de la Noeveillard et 32 pour la Ria).

### Bilan des autres activités

- Aire de grutage

	2022	2023	%
Manutentions élévateur	1847	1786	-3%
Aire de carénage			
Nbe de jours d'occupation terreplein	2900	2854	-2%
Nbe d'opérations carénage	597	953	60%

Loire-Atlantique Nautisme travaille à l'amélioration du suivi des manutentions et de l'occupation du terreplein. Par ailleurs, l'équipe du port a poursuivi la rotation des bateaux durant la forte période de carénage, entre mi-mars et mi-juillet, en mettant en place des forfaits, permettant d'augmenter significativement le nombre d'opérations.

- Cale de mise à l'eau

On note une diminution de l'utilisation de la cale en 2023, pouvant potentiellement s'expliquer par les conditions météorologiques peu favorables.

	2022	2023	%
Nbe de personnes	106	76	-28%
CA (en K€)	5	2,6	-48%

### Gestion et exploitation

- Services

Mise à sec estivale : elle a concerné une 10aine de bateaux

Passeport LAN : il intéresse davantage les clients du Vieux port. Beaucoup de plaisanciers l'ont pris pour bénéficier de nuitées à la Noeveillard. Il permet de cadrer le temps d'occupation des places. Les clients de la Noeveillard prennent, quant à eux les 2 types de passeport leur permettant d'augmenter leur nombre de nuitées gratuites. [260 pass LAN]

L'application, qui évolue en permanence, est très utilisée et un vrai atout à la fois pour dématérialiser les actes administratifs mais aussi pour informer les plaisanciers en temps réel.

Davantage de moments de convivialité ont été mis en place pour permettre aux usagers de mieux connaître l'équipe. Certaines associations et l'office du tourisme sont conviées. Ces moments vont devenir un support à la sensibilisation des plaisanciers, qui entre dans le cadre de la démarche ports propres.

Les sessions de formation (navicoach et sécurité) rencontrent un vrai succès et seront poursuivies.

Loire-Atlantique Nautisme a, par ailleurs, poursuivis son soutien aux professionnels (partenariat pour la mise à sec estivale, accès parking). Le salon nautique est un bon moyen pour les entreprises de faire connaître leurs activités et l'occasion de proposer des solutions innovantes).

- *Environnement*

	EAU		Electricité	
	M3	Coût	kwh	Coût
<b>NOEVEILLARD</b>				
2022	3312		264572	
2023	3298		231476	
Variation %	0%		-13%	
<b>GOURMALON</b>				
2022	NC		NC	
2023	193		7978	
Variation %	#VALEUR!		#VALEUR!	
<b>TOTAL</b>				
2022		14 837 €		106 671 €
2023	3491	5 158 €	239454	92 692 €
Variation %	#DIV/0!	-65%	#DIV/0!	-13%

#### Certification ports propres

Dans le cadre de la démarche « ports propres », LAN a mis en place de actions pour réduire les consommations :

- Mise en place d'un contrat électricité pour les raccordements hivernaux à la Noeveillard
- Récupération des eaux de pluie pour le carénage
- Acquisition d'un nettoyeur haute pression à l'eau de mer pour l'entretien des pontons et cales

Cette démarche globale a demandé 2 années d'investissements du référent. Le diagnostic a été réalisé et la certification devrait être effective en 2024. Loire-Atlantique Nautisme envisage d'aller plus loin pour obtenir la certification « actif en biodiversité ».

- *Travaux*

Loire-Atlantique Nautisme a investi à hauteur de 326K€, l'essentiel étant lié à la station à carburant, aux nouveaux accès et aux études pour le traitement des eaux de l'aire de carénage.

#### Bilan financier

	2022	2023	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	2 693 872 €	2 710 432 €	1%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	2 602 964 €	2 692 002 €	3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>90 908 €</b>	<b>18 430 €</b>	<b>-80%</b>

#### Produits :

- Globalement, le chiffre d'affaires des activités progresse
- L'activité de la station à carburant a été moins importante qu'en 2022 (conditions météorologiques et accroissement des dépenses d'entretien avec les travaux de rénovation)

#### Charges :

- Impact lié à la hausse de la redevance domaniale
- Hausse sensible des frais liés à la masse salariale (+ 7% d'augmentation du point d'indice, renfort des moyens humains pour la drague à la suite d'un incident, renfort de personnel dû à des arrêts)

- Dépenses d'études pour l'aire de carénage et la cale en lien avec la dém

Loire-Atlantique Nautisme poursuit ses provisions pour gros entretien et réparation charges et pour le dragage.

Compte-tenu du décalage du projet de réaménagement du port, Loire-Atlantique Nautisme a constitué une provision exceptionnelle pour pallier des travaux imprévus, au vu d'un port dans un état dégradé et afin de maintenir la drague en bon état le temps de son remplacement prévu par les Ports de Loire-Atlantique.

Le port de Pornic disposera d'un potentiel dès lors qu'il sera réaménagé car aujourd'hui il n'est pas une destination de choix.

### III - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES PORTS FLUVIAUX

#### PORT DE L'ERDRE À NANTES – NANTES MÉTROPOLE (SOUS CONCESSION NANTES MÉTROPOLE GESTION SERVICES)

##### Faits marquants de l'année

- Fermeture du Canal de Nantes à Brest impactant les escales
- Légère baisse du taux de remplissage
- Évacuation de 6 bateaux en état de vétusté
- 2<sup>ème</sup> année du Boat Club avec ouverture d'un point de départ en maritime

##### Bilan des activités

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

	Nombre de contrats			CA		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Annuels			#DIV/O!	170 891 €	172 740 €	1%
Annuels professionnels			#DIV/O!	79 384 €	81 150 €	2%
Annuels habitation			#DIV/O!	39 573 €	41 197 €	4%
Contrats saisonniers plaisance			#DIV/O!	25 502 €	29 634 €	16%
Contrats saisonniers professionnels			#DIV/O!	5 931 €	7 173 €	21%
Ecales						
<i>Nbe de bateaux</i>	143	66	-54%	14 807 €	11 170 €	-25%
<i>Nbe de nuitées</i>	319	164	-49%			
Liste d'attente ( <i>en nbe de demandes</i> )	204	172	-16%	3 092 €	2 340 €	-24%
<b>TOTAL</b>	<b>347</b>	<b>238</b>	<b>-31%</b>	<b>339 180 €</b>	<b>345 404 €</b>	<b>2%</b>

Le nombre de contrats sera clarifié dans le rapport 2024.

L'optimisation du plan d'eau permet un taux d'occupation supérieur à 100 %. Les agents réalisent des visites hebdomadaires permettant d'une part d'apporter un service à l'utilisateur en contrôlant les bateaux et d'autre part en pointant les absences pour réaliser le surbooking des places, conformément au règlement d'exploitation.

La baisse sensible des escales est essentiellement dû à la fermeture du canal de Nantes à Brest, en raison des travaux menés sur le barrage de Vioreau par le Département de Loire-Atlantique.

Quant à la liste d'attente, Nantes Métropole Gestion Services (NMGS) constate une baisse sur les petits bateaux de moins de 7 mètres qui correspondent à des emplacements en dehors du centre-ville, expliquant une diminution des forfaits barques sur ces sites peu attractifs, mais compensé par l'augmentation tarifaire.

##### Bilan des autres activités

L'Erdre ne dispose pas d'aire de carénage. Une étude de faisabilité portée par le Département est en cours en lien avec les Ports de Loire-Atlantique.

Par ailleurs, les cales de mise à l'eau étant dispatchées sur un domaine assez vaste allant du centre-ville à Gachet, leur accès est en libre-service. Le coût de maintenance et d'entretien serait probablement largement supérieur aux recettes et l'éloignement ne favorisait pas un suivi optimal.

##### Gestion et exploitation

- *Effectifs*

Concessionnaire – Nantes Métropole : 1,5 ETP répartie entre 7 salariés (fonction  
Sous-concessionnaire – Nantes Métropole Gestion Services : l'équipe de NMGS  
de l'Erdre mais également de la Loire (Couëron et Trentemoult), soit 4,4 ETP pour  
renforcer l'équipe durant la période estivale.

- *Services*

Les services sont majoritairement concentrés en centre-ville. Le port de l'Erdre est, par ailleurs, le seul à disposer d'une station à carburant, dont la vente a été impactée en raison de la fermeture du canal de Nantes à Brest mais également par les travaux menés sur le ponton de l'accès à l'île de Versailles ne permettant pas la livraison.

2023 a été la 2<sup>nd</sup>e année d'ouverture du Boat club. Il permet aux usagers qui ne disposent pas de bateaux ou qui sont sur liste d'attente, de pouvoir naviguer toute l'année grâce à un abonnement annuel. Il donne l'accès à une flotte de bateaux, de manière illimitée avec depuis avril 2023, des départs possibles de Pornic ou Pornichet. Pour rendre ce service plus attractif, NMGS propose de prendre en charge le coût du permis fluvial ou maritime. En outre, les plaisanciers se voient proposer des sorties et animations. Le bilan est très positif passant de 7 abonnements en 2022 à 20 en 2023.

La dynamisation du port en centre-ville passe également par de nombreuses autorisations d'occupation du domaine pour des professionnels. Ainsi on retrouve des bateaux à passagers, des péniches restaurants, une crèche, des bateaux école, un atelier de photographie...). On retrouve également des activités la location de bateaux ou canoës kayaks, offrant des activités nautiques sur l'Erdre.

#### Consommations des fluides

Le port de l'Erdre dispose de différents sites et en conséquence d'un nombre de points de livraison conséquents pour l'eau et l'électricité. Il a été convenu de consolider des éléments chiffrés pour le prochain rapport en rapprochement aux coûts que cela représente.

- *Environnement*

Nantes Métropole Gestion Services souhaite s'engager dans la démarche ports propres en 2024, en réalisant en tout premier lieu un diagnostic pour permettre de décliner un plan d'actions.

- *Travaux*

NMGS a réalisé des gros travaux à hauteur de 45 K€ et Nantes Métropole a finalisé les travaux de raccordement d'assainissement des péniches habitation.

#### Bilan financier

	2022	2023	%
Total des produits d'exploitation	448 318 €	490 553 €	9%
Total des charges d'exploitation	727 283 €	632 679 €	-13%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 278 965 €</b>	<b>- 142 126 €</b>	<b>-49%</b>
Participation de fonctionnement du délégant	93 571	37 398	-60%
Redevance d'intéressement	0	0	
Subvention d'investissement du délégant	166 047	44 759	-73%
<b>Résultat net d'exploitation</b>	<b>- 19 347 €</b>	<b>- 59 969 €</b>	<b>210%</b>

Participation au fonctionnement : subvention d'équilibre par Nantes Métropole

Redevance d'intéressement : clause d'excédent de recettes reversée au délégant

Subvention d'investissements : accordé par Nantes Métropole, en plus de la subvention d'équilibre, pour permettre à NMGS de porter des travaux souhaités par la collectivité

#### Produits :

- L'augmentation des recettes est essentiellement dû à l'augmentation tarifaire et à la hausse du nombre d'abonnés du Boat club (+ 23%)

#### Charges :

- Une hausse des frais de personnel de + 19 K€, des pertes sur créances de + 12 K€
- Est également ajouté la part de déficit du GIE

La participation fonctionnement du délégant est en diminution de 60 % en 2023 en raison de l'intégration du contrat de DSP Ports de la Gare Fluviale qui jusqu'alors était en concession. En avril 2023, la Gare est donc venue contribuer aux résultats de la DSP Ports. Dès lors, si on la retire du périmètre port de Nantes Métropole, la contribution en fonctionnement de NM aurait été en 2023 de 94 872€ vs 93 571€ en 2022.

S'agissant de la baisse de la subvention d'investissements de 73 %, contractuellement à la DSP Ports et dans le périmètre Erdre, il était prévu un certain nombre de travaux et contributions de Nantes Métropole en 2023, reportés (GER : 9200 €, investissements : 28 406,69 € et services communs : 7 152,77 €).

Nantes Métropole gestion Services doit apporter des éléments de compréhension clarifiés sur les clés de répartition mis en place et en conséquence l'imputation sur le budget du port de l'Erdre.

### PORT DE SUCÉ-SUR-ERDRE - COMMUNE DE SUCÉ-SUR-ERDRE (SOUS CONCESSION BRETAGNE FLUVIALE)

#### Faits marquants de l'année

- La fermeture du Canal de Nantes à Brest
- La problématique de la prolifération des cyanobactéries, même si l'impact a été moindre en 2023 du fait d'un assouplissement du protocole proposé par l'EDENN (Ensemble pour la reconquête de l'Erdre)

#### Bilan des activités

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

	Nombre de contrats			CA en€ HT		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Annuels	207	219	6%			
Mensuels	63	97	54%			
Saisonniers	51	42	-18%	93 540,67 €	104 757,33 €	12%
Professionnels annuels	4	4		19 381,12 €	18 266,00 €	-6%
<b>Escales</b>						
<i>Nbe de bateaux</i>	181	170	-6%			
<i>Nbe de nuitées</i>	321	241	-25%	151,67 €	531,67 €	251%
Escales professionnelles	26	56	115%	778,33 €	1 377,00 €	77%
Liste d'attente ( <i>en nbe de demandes</i> )	40	37	-8%	426,48 €	442,38 €	4%
<b>TOTAL</b>				<b>114 278,27 €</b>	<b>125 374,38 €</b>	<b>10%</b>

Les contrats annuels sont plutôt stables. On note une forte hausse des contrats mensuels notamment expliqué par l'accueil de bateaux de Nort-sur-Erdre durant la période de dragage hivernale de leur port. Certaines places peuvent rester vacantes en raison des caractéristiques de bateaux en liste d'attente qui ne correspondent pas à l'emplacement.

La baisse des escales est liée à la fermeture du canal de Nantes à Brest du fait des travaux entrepris par le Département pour rénover le barrage de Vioreau.

Au niveau des escales, il faut noter que sur la totalité, 93,5 % des bateaux ont fait escales pour moins de 48h, en raison de la gratuité.

Les escales professionnelles sont en progression car la société des Passagers de Bullops a considérablement augmenté ses embarquements / débarquements entre avril et novembre.

Le port reste attractif avec 37 inscrits dont 20 sont des nouveaux. Il est aussi dynamique en raison des nombreuses manifestations organisées annuellement.

La commune va engager, en 2024, une enquête auprès des plaisanciers incluant les questionnements autour de la communication sur les places restantes, l'opportunité d'un service aux plaisanciers qui prendraient une place en corps morts inoccupés (population vieillissante ne désirant pas utiliser une annexe pour des raisons de sécurité) et avoir une meilleure connaissance des plaisanciers en liste d'attente.



## Bilan des autres activités

L'Erdre ne dispose pas d'aire de carénage. Une étude de faisabilité portée par le Port de Loire-Atlantique avec les Ports de Loire-Atlantique.

Les cales de mise à l'eau sont en accès est en libre-service. Le cout de l'entretien et maintenance, à les rendre payantes, serait probablement supérieur aux recettes générées.

## Gestion et exploitation

- Effectifs

La commune en tant que concessionnaire intervient comme ci-dessous

	ETP
Direction des moyens généraux	3,5 %
Direction services techniques	11,20 %
Référent comptable et administratif	12,69 %
Agent régie technique	4,48 %
Agent service de propreté	3,98 %

Les frais de personnel imputé sur le budget annexe du port restent en 2023 calculés sur la base d'un prévisionnel. La commune prévoit en 2024 un travail de recensement plus exhaustif pour être au plus proche de la réalité. La commune a passé un marché de prestations avec la société Bretagne Fluviale dont les missions principales sont : l'accueil, le soutien aux évènements, le suivi des interventions des entreprises réalisant des travaux de maintenance sur les bateaux des plaisanciers, la gestion administrative (liste d'attente, information, communication...), la mise en fourrière des bateaux et l'encaissement des redevances pour le compte de la commune.

- Services

Un certain nombre de services sont mis à disposition des plaisanciers, pour la majorité à titre gratuit (douches, WC, recharge mobiles...). La commune reste attentive aux demandes des plaisanciers, qui dispose d'un espace d'échanges dans le cadre du comité des usagers annuel.

### Consommations des fluides

	EAU		Electricité	
	M3	Coût	kwh	Coût
2022		489,56		4 505,46 €
2023		1556,69		6 784,43 €
Variation %	0	218%	0	51%

Les chiffrages seront précisés dans le rapport 2024 (certaines consommations ne sont pas inhérentes au domaine portuaire : exemple du marché...)

L'augmentation significative en eau s'explique par 2 facteurs :

- Une facture réglée en 2023 portant sur une consommation de 2022
- La mise en conformité d'Atlantic Eau par l'application d'une part fixe par compteur (et non plus par abonné) a eu un impact important.

Quant à l'électricité, la hausse de + de 50 % est dû à la hausse tarifaire mais surtout à des consommations abusives de plaisanciers. La commune prévoit une étude plus précise en 2024 pour pallier la situation et dans la perspective de la démarche ports propres. Il est à noter qu'actuellement les consommations d'eau et d'électricité sont comprises dans le montant des redevances.

S'agissant des professionnels, Ruban Vert est refacturé par la commune pour l'électricité et n'utilisent pas d'eau. Les bateaux électriques sont nettoyés en saison hivernale dans une aire de mise à sec.

Bretagne Fluviale règle directement sa facture d'électricité et est refacturé par la commune pour sa consommation en eau.

- Environnement

La commune souhaite s'engager dans la démarche ports propres en 2024, en diagnostic pour permettre de décliner un plan d'actions.

- *Travaux*

La commune a investi à hauteur de 51 K€ pour effectuer des travaux de renouvellement de bouées et corps morts et dépollution (50 058 €) et la pose d'un digicode sur la halte nautique (1 054 €).

#### Bilan financier

FONCTIONNEMENT	2022	2023	%	INVESTISSEMENT	2022	2023	%
Total recettes	117 105,44 €	135 734,58 €	16%	Total recettes	95 029,40 €	30 918,78 €	-67%
Total dépenses	142 107,46 €	111 022,33 €	-22%	Total dépenses	18 603,80 €	34 076,00 €	83%
Résultat d'exploitation	- 25 002,02 €	24 712,25 €	-199%	Résultat d'exploitation	76 425,60 €	- 3 157,22 €	-104%
Excédent de F° reporté	56 182,00 €	55 893,14 €	-1%	Excédent de F° reporté	3 780,91 €	80 206,51 €	2021%
Excédent de clôture	31 179,98 €	80 605,39 €	159%	Excédent de clôture	80 206,51 €	77 049,29 €	-4%

Section de fonctionnement :

- Hausse des redevances liée à l'augmentation tarifaire et à la redevance appliquée aux propriétaires riverains de l'Erdre

Section d'investissements

- Elle enregistre un excédent de clôture positif avec le report d'une partie de l'excédent de fonctionnement qui était destiné à prendre en charge des travaux de rénovation du platelage de l'allée Vétille, finalement pris en charge par les Ports de Loire-Atlantique. Cette somme sera fléchée sur des travaux de renforcement de berge après vérification de la solution technique la plus adaptée.

#### PORT DE NORT-SUR-ERDRE - COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE

##### Faits marquants de l'année

- Opération de curage du port avec mise à sec des pontons pour remis en état
- Remise en services des pontons avec ajustement de la redevance des plaisanciers lié à l'indisponibilité des ouvrages
- Fermeture de la navigation sur le canal de Nantes à Brest

##### Bilan des activités

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

	Nombre de contrats		
	2022	2023	%
Annuels	79	70	-11%
Mensuels	17	8	-53%
Semestriels	0	9	#DIV/0!
Ecales			
<i>Nbe de bateaux</i>	181	189	4%
<i>Nbe de nuitées</i>	321	241	-25%
Liste d'attente ( <i>en nbe de demandes</i> )	70	48	-31%

De part les faits marquants précités, la fréquentation du port a été très impactée en 2023 autant sur les contrats annuels que sur les escales. Certains emplacements encore libres ne peuvent être occupés car les caractéristiques des bateaux en liste d'attente ne correspondent pas. Rendue payante, la liste d'attente a, en conséquence diminuée. Le nombre de contrats semestriels correspond essentiellement aux plaisanciers revenus après le dragage. La commune a décidé de proratiser les redevances d'amarrage du bassin à la suite de la longue période d'immobilisation des pontons.

Toutefois le port est complet pour 2024 et les différents événements devraient générer une légère augmentation de 3,3 % des bateaux restent en escales pour moins de 48h compte-tenu de la gratuité.

La commune envisage de solliciter davantage les plaisanciers afin de connaître leurs motivations à rejoindre le port de Nort-sur-Erdre.

### Bilan des autres activités

L'Erdre ne dispose pas d'aire de carénage. Une étude de faisabilité portée par le Département est en cours en lien avec les Ports de Loire-Atlantique.

Les cales de mise à l'eau sont en accès est en libre-service. Le cout de l'entretien et maintenance, à les rendre payantes, serait probablement supérieur aux recettes générées.

### Gestion et exploitation

- Effectifs

La commune en tant que concessionnaire intervient comme, ci-dessous

Agent du port	100 % annualisé
Agent saisonnier	29h / semaine sur 3/07 au 31/08
Pôle technique	200 h / an
Service finances et comptabilité	5h / an
Service RH	5h / an

L'agent saisonnier vient compenser le repos hebdomadaire obligatoire de l'agent du port, compte-tenu que le bureau du port reste ouvert tous les jours en saison estivale. Aujourd'hui, seuls les salaires de l'agent du port et du saisonnier sont imputés sur le budget annexe.

- Services

Un certain nombre de services sont mis à disposition des plaisanciers, majoritairement gratuits. La commune reste attentive aux demandes des plaisanciers, qui dispose d'un espace d'échanges dans le cadre du comité des usagers annuel. L'accès à l'eau et à l'électricité est compris dans le montant de la redevance.

Consommations des fluides

	EAU		Electricité	
	M3	Coût	kwh	Coût
2022	Pas de suivi		61666	12 202,00 €
2023	Pas de suivi		29232	8 754,00 €
Variation %	# VALEUR!	# DIV/O!	-53%	-28%

La baisse significative de la consommation en électricité est dû, d'une part à la coupure effectuée de 23 h à 5h en basse saison (éviter les chauffages dans les bateaux en hiver et prévenir de potentiels incendie) et d'autre part, à l'indisponibilité des pontons lors du dragage.

Quant à la consommation en eau, la commune envisage de mettre en place un suivi pour mieux vérifier l'état des consommations et l'absence d'abus.


- Environnement

La commune est enclin à s'engager dans la démarche ports propres mais ne prévoit pas de diagnostic en 2024.

- Travaux

La commune a investi un peu plus de 45 K€ dont plus de la moitié pour la rénovation des pontons (27 400 €), l'individualisation des disjoncteurs sur les bornes d'électricité et la mise en place d'horloge pour permettre les coupures.

## Bilan financier

Envoyé en préfecture le 04/07/2024  
Reçu en préfecture le 04/07/2024  
Publié le   
ID : 044-200091007-20240627-2024\_6\_5\_4-DE

FONCTIONNEMENT	2022	2023	%	INVESTISSEMENT	2022	2023	%
Total recettes	125 029,74 €	116 691,84 €	-7%	Total recettes	19 357,37 €	38 284,57 €	98%
Total dépenses	105 029,74 €	104 542,80 €	0%	Total dépenses	38 715,84 €	53 350,28 €	38%
Résultat d'exploitation	20 000,00 €	12 149,04 €	-39%	Résultat d'exploitation	- 19 358,47 €	- 15 065,71 €	-22%
Excédent de F° reporté				Excédent de F° reporté	36 749,42 €	36 750,42 €	0%
Excédent de clôture	20 000,00 €	12 149,04 €	-39%	Excédent de clôture	17 390,95 €	21 684,71 €	25%

### Section de fonctionnement :

- Une baisse en raison de la diminution du montant des redevances en lien avec l'impact des travaux de remise en état des pontons (proratization des redevances) et des ecales lié à la fermeture du canal
- Le budget a été compensé par une subvention d'équilibre du budget communal à hauteur de 44 366 €, en baisse de 34 % par rapport à 2022, qui s'explique par la reprise de provision faite pour le faucardage et utilisée pour les travaux.

### Section d'investissements

- Elle enregistre un excédent de clôture positif avec le report d'une partie de l'excédent de fonctionnement.

## PORT DE BLAIN – LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

### Faits marquants de l'année

- Fermeture du canal de Nantes à Brest

### Bilan des activités

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

	Nombre de contrats			CA		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Annuels	18	18	0%			
Mensuels	1	0	-100%	12 073 €	10 028 €	-17%
Escales	non comptabilisées et fermeture du canal en 2023					
Liste d'attente ( <i>en nbe de demandes</i> )	12	14	17%	gratuité		

La fermeture du canal a impacté l'exploitation du port. Les plaisanciers le souhaitant ont pu aller dans un autre port d'attache, notamment sur Guenrouët. Aucun remplacement de contrats n'a pu être effectué puisqu'il était impossible d'accéder au port.

En dehors de ces contrats plaisance, Loire-Atlantique Nautisme a accordé 2 emplacements pour des péniches, dont l'une à une activité commerciale de promenades en Toue et la seconde une activité associative pour des balades avec des personnes en situation de handicap.

### Bilan des autres activités

Le Canal ne dispose pas d'aire de carénage. Une étude de faisabilité portée par le Département est en cours en lien avec les Ports de Loire-Atlantique.

La cale de mise à l'eau est en accès est en libre-service.

### Gestion et exploitation

- Effectifs

Il n'y a pas d'équipe affecté au port. Le maître de port de la Baule/le Pouliguen et du Croisic intervient à hauteur d'une demi-journée par semaine.

- Services

Le port de Blain dispose d'un niveau de service limité, en l'absence de maître de port en continu. Toutefois ce dernier assure un accueil téléphonique, effectue une permanence hebdomadaire pour permettre aux plaisanciers une rencontre physique. Des réunions régulières sont également organisées avec l'association des plaisanciers.

L'ensemble des équipements proposés sont gratuits. Loire-Atlantique Nautisme mettra en place un partenariat avec un commerçant pour les dispositifs de réception des déchets pour offrir une solution annuelle aux plaisanciers.

Depuis la destruction du centre d'intervention, dépendant du Département de Loire-Atlantique, leurs services mettent en place des toilettes provisoires sur le parking relevant de son domaine public et dans l'attente de la construction du projet espace canal.

Conformément au cahier des charges, Loire-Atlantique Nautisme mettra en place une enquête de satisfaction auprès des plaisanciers en 2024.

#### Consommations des fluides

	2022	2023	%
EAU	582	501	-14%
ELECTRICITÉ	6205	5869	-5%

La baisse est liée à la fermeture du Canal

- *Travaux*

Loire-Atlantique Nautisme poursuit l'entretien du ponton et devrait procéder au remplacement de 3 catways en 2024.

Le budget du port, limité, ne permet pas d'investissements lourds, toutefois, la gestion mutualisée de plusieurs ports par cette même société permet au port de Blain de bénéficier de certaines installations (capteurs, prévision de l'installation d'un suivi des consommations de fluides).

#### Bilan financier

	2022	2023	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	12 073 €	10 028 €	-1%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	13 798 €	14 385 €	21%
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 1 725 €	- 4 357 €	-326%
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	574 €		
<b>Résultat net</b>	- 2 299 €	- 4 357 €	-466%

Les principales charges sont les coûts des fluides (50 % des charges) et la masse salariale (34 %), les 0,5 jours semaine de présence du maître de port étant refacturé à 5 %. Le budget n'a pas subi d'impôts sur les bénéfices (Loire-Atlantique nautisme dispose du taux d'imposition de 25 % car elle entre dans la catégorie des prestations de services).

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES PORTS FLUVIAUX

Conformément à la réglementation, les comités de suivi mis en place entre le concédant et ses concessionnaires sont des temps d'échanges qui permettent d'identifier des sujets transversaux, travaillés en transversalité pour contribuer à l'amélioration des services des usagers et optimiser la gestion et l'exploitation des ports.

Le groupe de travail « gestionnaires ports fluviaux », mis en place en 2021, poursuit son travail sur le sujet de la collecte des eaux usées. Il s'agit de trouver des alternatives à proposer aux plaisanciers dans le cadre d'une future sensibilisation. Une grande majorité de la flotte des bateaux sur le fluvial sont antérieurs à 2008, ne sont pas équipés, et sans obligation de l'être.

De nouveaux sujets ont été identifiés tels qu'une liste d'attente commune à l'ensemble des ports et la communication entre les ports pour optimiser les emplacements disponibles.

## IV - TARIFS MARITIMES ET FLUVIAUX

Les augmentations tarifaires de ces deux dernières années sont essentiellement liées à l'évolution de l'inflation.

		2023	
<b>PORTS MARITIMES</b>			
Piriac		4,50%	
La Turballe	pêche	4,50%	pas d'augmentation
	plaisance	5%	10%
Le Croisic	pêche	4,50%	pas d'augmentation
	plaisance	4,50%	5%
Pornic		4,50%	4,5 % pour la Ria et 5 % pour la Noeveillard
<b>PORTS FLUVIAUX</b>			
Nantes		3,50%	2,5 % pour la plaisance et 2 % pour les professionnels et habitations
Sucé-sur-Erdre		5%	6%
Nort-sur-Erdre		5%	2%
Blain		4,50%	pas d'augmentation

## V - GESTION DES PORTS EN RÉGIE

- Bilan de l'activité des 3 ports

	Préfaïlles			La Plaine sur Mer			Saint Michel Chef-Chef		
	La Pointe de Saint Gildas			la Gravette			Comberge		
	2022	2023	%	2022	2023	%	2022	2023	%
<b>MOUILLAGES</b>									
Nbe de mouillages disponibles	288			290			133		
Nbe de mouillages annuels / haute saison	265	259	-2%	241	234	-3%	118	96	-19%
Taux d'occupation	92%	90%		83%	81%	-3%	89%	72%	
Recettes mouillages annuels / HS	156 625 €	145 065,00 €	-7%	236 586 €	229 455,00 €	-3%	82 086 €	68 104,00 €	-17%
Nbe de places temporaires possibles	24	24	0%	38	38	0%	10	29	190%
Nbe de temporaires	41	40	-2%	85	74	-13%	10	3	-70%
<i>Nuitée</i>	20	22	10%	50	27	-46%	2	2	0%
<i>Hebdo</i>	2	5	150%	10	11	10%	2	0	-100%
<i>Mensuel</i>	10	13	30%	25	36	44%	4	1	-75%
<i>Saison complète</i>	9		-100%				2		-100%
Recettes mouillages temporaires	9 890 €	4 000,00 €	-60%	2 720 €	6 728,00 €	147%	1467 €		-100%
<b>SERVICES</b>									
Nbe de places TP voile légère	35	41	17%						
Recettes TP voile légère	4 815 €	5268	9%						
Aire de carénage	PAYANT			PAS D'AIRE DE CARÉNAGE			PAYANT		
Potence	PAYANT			PAYANT			PAYANT		
Nbe de carénages/grutages/matages	172	185	8%	164	65	-60%	162	120	-26%
Recettes carénages/grutages/matages	10 782 €	14 920,00 €	38%	10 619 €	3 063,00 €	-71%	12 507 €	11 355,00 €	-9%
Cales de mise à l'eau	PAYANTE			PAYANTE			PAYANTE		
Nbe de contrats descentes à la cale	1116	968	-13%	405	399	-1%	34	36	6%
Recettes cale de mise à l'eau	67 812 €	65 985,00 €	-3%	29 221 €	31 808,00 €	9%	4 002 €	3 424,00 €	-14%
Navettes	PAYANTE			PAYANTE			PAS DE NAVETTE		
Recettes navette	7 693 €	5 287,00 €	-31%	3 584 €	2 251,00 €	-37%			

- Compte de résultats 2022

### Section de fonctionnement

SPIC Ports en régie - Budget annexe	BP 2022	BP 2023		
<b>Recettes d'exploitation</b>				
<b>R002 - REPORT EN FONCTIONNEMENT</b>				
70 - PRODUITS DE SERVICE	550 000	554 500,00	535 501,16	582 000,00
74 - SUBVENTION D'EXPLOITATION	0		0,00	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION	0		2 068,90	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000 000		0,00	
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	276 343		0,00	
042 - REPRISES DE SUBVENTIONS	0	87 000,00	86 323,00	100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 826 343,00 €</b>	<b>641 500,00</b>	<b>822 588,36 €</b>	<b>682 000,00</b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>				
011 - CHARGES GENERALES	1 144 260,42 €	110 000,00	129 870,75	110 000,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	0		0,00	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	270 000	275 071,11	276 281,64	283 635,00
66 - CHARGES FINANCIERES	4 582,58	3 928,89	3 928,89	3 365,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500	2 500,00	1 221,16	1 000,00
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		100 000,00	
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	200 000		0,00	
022 - DEPENSES IMPREVUES	0		0,00	
023 - VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	0			
042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	206 000	250 000,00	253 427,02	284 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 826 343,00 €</b>	<b>641 500,00</b>	<b>764 729,46 €</b>	<b>682 000,00</b>
<i>Solde section d'exploitation</i>	0 €	0 €	57 858,90	0,00

## Section d'investissements

SPIC PER - Budget annexe	BP 2022	BP 2023 + RAR	CAA 2023	BP 2024
<b>Recettes d'investissement</b>				
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00	0,00		
R001 - REPRISE D'EXCEDENT D'INVESTISSEMENT		0,00	138 385,50	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	20 688,00	403 900,00	423 900,00	631 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES	131 432,00	36 796,00		
021 - VIREMENT SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00		
040 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	206 000,00	250 000,00	253 427,02	284 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00	200 000,00		100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>408 120,00 €</b>	<b>890 696,00</b>	<b>815 712,52 €</b>	<b>1 015 000,00</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
D001 - REPRISE DE DEFICIT D'INVESTISSEMENT		0,00		
1391 - REPRISE DE SUBVENTIONS		0,00		
16 - EMPRUNTS DETTES PARTICIPATIONS CREANCES	22 159,32	14 367,31	14 367,31	15 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 620,00	235 073,69	23 504,56	225 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 340,68	354 255,00	230 609,41	550 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS (TRAVAUX)	0,00	0,00	0,00	25 000,00
040 - REPRISES DE SUBVENTIONS	0,00	87 000,00	86 323,00	100 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00	200 000,00		100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>408 120,00 €</b>	<b>890 696,00</b>	<b>354 804,28 €</b>	<b>1 015 000,00</b>
<i>Solde section investissement</i>	0,00 €	0,00 €	460 908,24 €	0,00

Le budget des ports en régie est un budget spécifique, annexe au budget principal des Ports de Loire-Atlantique, tout comme celui des ports en délégation de service public, sur lesquels les Ports de Loire-Atlantique sont également autorité portuaire.

Les Ports de Loire-Atlantique sont un établissement public donc géré comme une collectivité en termes de comptabilité.

En accord avec les 3 maires, le budget des 3 ports a été mutualisé dans une logique de réduction des charges.

Les dépenses sont plus élevées que les recettes, de ce fait, une subvention d'équilibre doit être apportée par le budget principal (631 K€ en 2024) pour permettre aux ports en régie de faire face à leurs besoins en investissements.



**Vu** les articles L.3211-1 et suivantes du code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5721-6 et L.1411-3 ;  
**Vu** l'arrêté du 11 décembre 2019 portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;  
**Vu** le transfert de la compétence portuaire du Département de Loire-Atlantique aux Ports de Loire-Atlantique relative aux ports maritimes (Piriac, La Turballe, le Croisic et Pornic) et fluviaux (Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain), approuvé en assemblée délibérante du 24 novembre 2019,  
**Vu** les délibérations n°1.2 et 1.3 du 30 septembre 2021 portant nouvelle installation du comité syndical,

**Considérant** les rapports présentés par les délégataires de service public pour les ports maritimes de Piriac, La Turballe, Le Croisic, Pornic et pour les ports fluviaux de Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain ;

**Considérant** qu'ils n'appellent pas d'observations particulières ;

**Entendu** le rapport de la Présidente ;

### LE COMITÉ SYNDICAL

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** des principales caractéristiques des contrats de délégation de service public relatifs à l'exploitation des ports maritimes de Piriac, La Turballe, Le Croisic, Pornic et des ports fluviaux de Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain ;
- **PREND ACTE** des bilans financiers 2023 présentés par :
  - o Loire-Atlantique Nautisme pour les ports maritimes de Piriac, l'avant-port et vieux port de Pornic, les ports de plaisance de la Turballe et du Croisic et le port fluvial de Blain ;
  - o La Société Anonyme d'Économie Mixte locale, Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (SAEML LAPP) pour les ports de pêche de la Turballe et du Croisic,
  - o Nantes Métropole pour le port de l'Erdre à Nantes,
  - o La Commune de Sucé-sur-Erdre, pour le port de Sucé-sur-Erdre,
  - o La Commune de Nort-sur-Erdre, pour le port de Nort-sur-Erdre,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,  
Le 27 juin 2024

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE  
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN